

## 1-QUE DIT LA LOI SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

Le harcèlement est un fait pénalement répréhensible. Cela signifie qu'il est interdit par la loi pénale. Les peines prévues sont les suivantes : un emprisonnement et/ou une amende.



Attention, pour que la loi pénale soit applicable, il faut que le harceleur soit majeur-e. S'il-elle est mineur-e, il-elle ne peut pas être sanctionné-e par les Tribunaux « ordinaires ». Par contre, le Tribunal de la jeunesse est compétent : un-e mineur-e qui adopte un comportement contraire à la loi pénale commet ce qu'on appelle un « fait qualifié infraction » qui fera l'objet de mesures (et non d'une peine pénale).

Ces mesures peuvent par exemple être une réprimande, des travaux d'intérêt général, un projet proposé par le-la jeune, un placement, etc selon la gravité du fait. C'est aussi le Tribunal de la jeunesse qui tranchera alors tout le volet civil relatif à l'affaire. Ce volet permet d'indemniser financièrement la victime si elle a subi un dommage.

**Et l'école dans tout ça ?** Lorsque le harcèlement se passe dans l'école et/ou touche des personnes fréquentant une école, l'établissement scolaire peut prendre des sanctions dans une situation de harcèlement. Il a ainsi le pouvoir d'aller jusqu'à exclure un-e élève responsable d'une situation de harcèlement.

**Faut-il porter plainte ?** Porter plainte peut bien sûr avoir du sens. Néanmoins, tenter au préalable d'utiliser des outils de communication et de médiation spécialement développés pour mettre fin à ce type de conflit a souvent plus d'intérêt et d'effets. Il est essentiel de se demander ce qu'on attend du dépôt d'une plainte. Est-ce que je souhaite que l'auteur soit puni-e ? Est-ce que je souhaite être reconnu-e dans une position de victime ? Est-ce que je souhaite que le harcèlement s'arrête ? En fonction des attentes, le dépôt de plainte pourra avoir plus ou moins de sens.

## 2-LES DIFFÉRENTS RÔLES DANS LES SITUATIONS DE HARCELEMENT

### TEMOINS

Pour qu'une situation de harcèlement scolaire existe, il faut généralement la présence de témoins, c'est-à-dire des personnes qui assistent, d'une manière ou d'une autre au harcèlement.

Il existe différents types de témoins :

- Les témoins passifs : il-elle-s ne participe-nt pas directement aux actes et/ou propos négatifs mais ne s'y oppose-nt pas non plus. Généralement, ce sont des témoins qui font semblant d'ignorer ce qu'il se passe.
- Les témoins actifs : il-elle-s encourage-nt le harceleur en riant, en faisant des gestes encourageants ou en s'attroupant pour observer ce qu'il se passe.
- Les témoins participants : il-elle-s finisse-nt par rallier le premier harceleur et se comporte-nt comme lui. Il-elle-s devienne-nt donc eux même des harceleurs.

Le problème, c'est que si les témoins ne font rien pour soutenir la victime, ils soutiennent, parfois sans le vouloir, le harceleur. C'est ce que signifie l'expression « qui ne dit mot consent ». Si on ne dit rien pour s'opposer à une situation, on envoie le message qu'on accepte cette situation. C'est pareil si on rit de la victime de harcèlement, les harceleurs se sentent encouragés à continuer. Et, la victime est alors convaincue que tout le monde est d'accord avec la situation et que personne ne viendra l'aider.

Il existe cependant une dernière catégorie de témoins :

- Les témoins agissant : il-elle-s agisse-nt d'une manière ou d'une autre pour aider et protéger la victime.

Les témoins du harcèlement sont essentiels pour mettre fin à la situation. En adoptant un comportement de témoin agissant, non seulement il-elle-s aident directement la victime mais en plus ils font comprendre au harceleur qu'ils ne sont pas d'accord avec son comportement.

Or, si le harceleur comprend que son attitude n'est plus encouragée, ni acceptée par certains des témoins, il n'a plus d'intérêt à se comporter de cette manière et il y a beaucoup de chances qu'il-elle arrête de s'en prendre à sa victime.

### CONSEIL POUR DEVENIR UN TÉMOIN AGISSANT :

Il n'est jamais trop tard pour réaliser qu'on peut changer la situation en devenant un témoin agissant. C'est une position difficile à prendre qui demande du courage et de la réflexion. Heureusement, plusieurs solutions existent pour aider une personne que tu penses être victime de harcèlement scolaire. En effet, être témoin agissant ne signifie pas que tu vas t'opposer, tout seul, au harceleur pour défendre la « victime ».

Voici plusieurs pistes :

- La première étape est de réaliser que la situation n'est pas drôle pour la victime. Tu peux arrêter de te moquer et de rire pour devenir un témoin agissant. Ensuite, tu peux essayer d'amener les autres à comprendre la situation et à changer, eux aussi, de comportement.
- Pour aider la victime, tu peux chercher dans les adultes qui vous entourent, une personne de confiance et l'alerter sur la situation. Il ne s'agit pas de dénoncer l'auteur ou de balancer les noms des témoins actifs. Il s'agit de signaler à cet adulte que tu as remarqué qu'un élève ne se sent pas bien, qu'il a peut-être besoin d'aide. Cela permet à l'adulte d'être plus attentif à une situation qu'il n'avait pas remarquée. La situation peut paraître très visible pour toi et les personnes de ta classe, mais ne l'est pas du tout pour les adultes qui vous entourent. Le harcèlement se produit souvent à l'abri des regards pour éviter les sanctions. Donc, témoigner d'une situation qui fait du mal à quelqu'un, ce n'est pas balancer. Ton action permettra de protéger et d'aider quelqu'un qui souffre!
- Si tu te sens en confiance, tu peux directement soutenir la victime la prochaine fois qu'elle se fait embêter. Souvent, il suffit qu'un témoin réagisse pour que d'autres le suivent et soutiennent ouvertement la victime. Si tu as envie d'intervenir, mais que ça te fait peur, tu peux aussi en parler avec des amis, et la prochaine fois, vous serez plusieurs à tenir tête au harceleur.
- Tu peux également envisager d'aller parler en privé au harceleur pour lui faire savoir que son comportement te pose problème. Tu peux aussi réfléchir avec lui-elle à une autre manière de se comporter.
- Si tu as envie de soutenir la victime, mais que tu n'es pas prêt à intervenir directement auprès de l'auteur ou devant le groupe, tu peux passer du temps avec la victime :
  - aller lui parler, la consoler;
  - trouver des preuves du harcèlement;
  - l'encourager à aller parler à un adulte de confiance;
  - lui proposer de l'accompagner dans ses démarches si elle le souhaite.



Attention, quoi que tu fasses, assure-toi de toujours respecter les décisions de la victime. Il ne faut pas la culpabiliser, la juger ou la brusquer. La situation est sûrement difficile à vivre pour elle, il faut donc veiller à avancer à son rythme.

Et rappelle-toi, que bien souvent, il suffit qu'un témoin intervienne en défendant la victime pour que d'autres témoins se manifestent et que la situation de harcèlement prenne fin !

## HARCELEUR

C'est la personne qui est l'auteur du harcèlement.

Ce n'est pas facile de reconnaître qu'on peut être l'auteur d'une situation de harcèlement et parfois on ne s'en rend même pas compte.

Par exemple, le harceleur agit ainsi « pour rire et pour faire rire », mais comme il ne prête pas attention à ce que l'autre ressent, il ne se rend pas compte qu'il blesse quelqu'un. Quand on fait de l'humour ou quand on rit d'une blague, il vaut mieux essayer de se mettre à la place de l'autre avant de rire, pour s'assurer que ce n'est pas blessant ! Le mieux est d'appliquer le principe suivant : « On rit avec quelqu'un, pas de quelqu'un ».

L'humour doit être bienveillant et créer du lien entre les gens. Et au final, il appartient toujours au récepteur de la blague de déterminer si, oui ou non, c'est drôle !

Dans la majorité des situations, le harceleur n'est donc pas un grand vilain comme dans les films. Souvent, il s'agit d'un·e adolescent·e qui, comme toi, essaie de trouver une place dans le groupe et ne s'y prend pas correctement. Il·elle cherche à se faire des amis en faisant rire mais au détriment d'une autre personne. Ça ne justifie pas ses actions, mais ça permet de comprendre que si les témoins arrêtent de le soutenir, il·elle changera de comportement pour continuer à avoir une place au sein du groupe puisque c'est son objectif.

Evidemment, il y a aussi des harceleurs qui ont conscience de la souffrance qu'il·elle·s cause·nt à leur victime. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit de mauvaises personnes. Souvent, cela s'explique par une situation personnelle (par exemple au sein de sa famille) qui cause au harceleur beaucoup de souffrances. Cela n'excuse pas le comportement du harceleur, mais l'objectif des adultes alertés de la situation sera alors de traiter la souffrance de la victime et celle du harceleur.

### CONSEILS SI TU T'ES RENDU COMPTE QU'UNE PERSONNE S'EST SENTIE HARCELÉE SUITE À TES ACTIONS OU DES ACTIONS AUXQUELLES TU AS PARTICIPÉ.

Il n'est jamais trop tard pour prendre conscience de la situation dans laquelle tu es et pour faire attention à ce que l'autre peut ressentir. Te mettre à la place de l'autre te fera voir les choses différemment. Tu pourras aussi réfléchir à une autre manière d'agir ou à comment améliorer la situation, par exemple :

En changement de comportement avec la victime et en arrêtant tout comportement qui le·la blesse ;

En t'excusant auprès de la victime ;

En réfléchissant à des actions qui aideront la victime à se sentir mieux ;

En discutant avec la victime pour apprendre à le·la connaître ;

En apprenant de sa différence pour pouvoir mieux l'accepter ;

En acceptant que tu puisses avoir un avis différent (et que tu peux exprimer ton désaccord avec respect) ;

A côté de ça, il est aussi important de tenir compte des émotions que tu ressens et de pouvoir apprendre à mettre des mots sur celles-ci et sur tes besoins afin de pouvoir apprendre à les exprimer de façon respectueuse.

Pour t'aider à réfléchir à ça, tu pourrais utiliser les outils dont on t'a parlé dans la fiche mémo n°2. Tu pourrais aussi te poser ces questions :

- Est-ce que ce que je fais est la meilleure réponse pour résoudre le problème que je vis. Est-ce nécessaire ? Est-ce que ça va m'aider ?
- Est-ce que j'aimerais qu'on me fasse ce que je fais aux autres ?
- Est-ce que ce que je fais met en avant mes qualités, m'aide à avoir une image positive de moi ?
- Et si cela m'arrivait, qu'est-ce que j'aimerais qu'on fasse pour m'aider ? / Si cela m'est déjà arrivé, qu'est-ce que j'aurais aimé que les autres fassent pour m'aider ?

Ces questions te permettront de réfléchir à une manière de changer ton attitude, trouver des idées de réparation pour aider la victime et à mettre fin au harcèlement. Tu peux aussi profiter de cette prise de conscience pour te renseigner sur le harcèlement pour, par exemple, sensibiliser ton entourage sur la thématique ou éviter toi-même d'adopter de nouveaux comportements harcelants.

## VICTIME

C'est la personne qui subit le harcèlement.

N'importe qui peut être victime de harcèlement scolaire. Habituellement, la victime est une personne qui présente une différence par rapport au reste du groupe. Par exemple, c'est le seul de la classe qui est blond, ou bien c'est la seule de la classe à avoir des bons résultats à l'école, ou encore c'est le seul de la classe qui aime lire des romans, ...

Très souvent, la victime de harcèlement s'enferme dans le silence et n'ose pas s'opposer à son harceleur, voire même n'ose plus aller vers les autres. Ce n'est pas parce qu'il-elle n'ose pas venir vers toi, qu'il-elle n'a pas envie que quelqu'un vienne vers lui-elle. Donc n'hésite pas à l'approcher et à lui proposer de discuter un peu avec lui-elle !

Mais pourquoi est-ce que la victime se comporte comme ça ?

Cela peut s'expliquer de différentes manières :

- ① La victime a l'impression qu'elle ne peut rien contre le harceleur car il est plus puissant qu'elle (rappelle-toi la définition du harcèlement).
  - Si c'est ton cas, sache que ton harceleur n'est certainement pas plus puissant que les adultes de confiance de ton entourage. N'hésite pas à aller leur parler ou parler à des professionnels qui sauront comment t'aider pour te sortir de cette situation. On t'en parle juste en-dessous.
- ② La victime a peur de ne pas être crue ou soutenue par la personne à qui elle va parler de ce qui lui arrive.
  - Si c'est ton cas, surtout ne te décourage pas. Il y aura toujours dans ton entourage des personnes de confiance qui te soutiendront. Et si tu as déjà essayé et que tu n'as pas obtenu la réponse que tu espérais, n'hésite pas à te tourner vers quelqu'un d'autre. Dans tous les cas, il y aura toujours des adultes dont c'est le métier de t'aider et on t'en parle juste ici en-dessous !
- ③ La victime a peur de passer pour une balance et que plus personne ne veuille être ami avec elle.
  - Si c'est ton cas, rassure-toi : le plus important est de prendre soin de toi. Personne ne peut te reprocher d'aller parler de ta souffrance à un adulte de confiance !
- ④ Elle ressent de la honte ou de la culpabilité par rapport à ce qu'elle a vécu. Souvent, à force d'entendre les critiques du harceleur et puisque personne ne réagit pour la défendre, la victime finit par croire que c'est de sa faute.
  - Si c'est ton cas, rien de tout ça n'est de ta faute ! Et personne ne te reprochera la situation si tu en parles !
- ⑤ La victime craint d'en parler à des adultes de peur que leur réaction empire la situation.
  - Si c'est ton cas, sache qu'il y a toute une série d'adultes qui sont formés pour réagir correctement et pour t'aider à te sortir de cette situation. On t'en parle juste en-dessous.

## CONSEILS

Il est parfois difficile de trouver des moyens d'agir lorsqu'on se sent harcelé. La première chose à faire est d'essayer de se faire entendre pour trouver des personnes qui pourraient te soutenir. Voici quelques conseils pour t'aider à mettre fin à cette situation :

- **Ne pas rester seul** : tant que tu n'es pas à l'aise pour parler de ce qu'il t'arrive, essaie de rester au maximum dans des lieux où tu te sens en sécurité, avec des amis de confiance ou à proximité d'un adulte qui pourra t'aider en cas de problème.
- **En parler et ne pas avoir peur d'en parler plusieurs fois et/ou à plusieurs personnes.** Parfois, les personnes à qui tu en parles ne savent pas comment réagir et n'ont pas de possibilité d'action immédiate. Mais réfléchir à plusieurs permet déjà d'avoir des idées auxquelles tu n'aurais pas pensé tout seul.

Si jamais la personne à qui tu as parlé de ta situation ne réagit pas comme tu l'espérais, n'aie pas peur d'en parler à quelqu'un d'autre. Surtout, ne perds pas courage !

A qui peux-tu en parler ?

- **Un proche** (parent, ami, frère/sœur,...)
  - **Un membre de l'équipe éducative de l'école** en qui tu as confiance (ton école va justement bientôt créer une cellule d'adultes spécialement formés pour t'aider ! N'hésite pas à les contacter)
  - **Le service H** (on t'y propose des entretiens individuels pour parler de ta situation, t'écouter et chercher ensemble des solutions. Pour prendre rendez-vous, tu peux appeler le 02/514.41.11)
  - **Un centre de planning familial**
  - **Le 107** (ligne téléphonique d'écoute généraliste. Sur le site, tu trouveras aussi un chat disponible tous les après-midi et soirées)
  - **Le 103** (ligne d'écoute/d'information à destination des jeunes)
  - **Le 116000** (ligne d'écoute Child focus pour toutes questions qui touchent l'utilisation des réseaux sociaux)
  - **Un psychologue**
  - **Un médecin**
  - **Un juriste/avocat** (le prix ne doit pas être un frein: l'aide juridique permet d'avoir l'aide gratuite d'un avocat lorsqu'on est mineur. Rappelle-toi néanmoins qu'un processus judiciaire n'est pas toujours la solution la plus adéquate).
  - **Une AMO**, c'est-à-dire un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes. Leurs travailleurs tentent de remédier aux problèmes qui touchent les jeunes dans leur quotidien. Il y a une carte de toutes les AMO de Bruxelles disponible sur internet.
  - **Le service de médiation ou le PMS de l'école**
- **Répondre au harceleur et à ses actions.** Si tu t'en sens la force, fais entendre au harceleur que tu n'es pas d'accord avec la manière dont il te traite. Mais, n'inverse pas les rôles (utiliser toi-même le harcèlement et devenir alors harceleur). Attention, la discussion peut mener à un débat interminable et inutile, or ta priorité est d'arrêter le harcèlement.
  - **Porter plainte auprès de la police et/ou faire appel au service d'aide aux victimes**, dans les cas extrêmes. Les services d'aide aux victimes existent dans chaque zone et chaque arrondissement de police, ils sont accessibles même si tu n'as pas porté plainte.